



ROC'H VEUR

- ▣ **Typologie** : chaos et blocs rocheux
- ▣ **Nom** : crête 263 au lieu-dit Roc'h Veur
- ▣ **Commune concernée** : Saint-Goazec
- ▣ **Acte et date de classement** : arrêté du 19 août 1910
- ▣ **Critère de classement** : pittoresque
- ▣ **Statut de propriété** : privé
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site** : néant
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s)** : néant

▼ *Roc'h Veur, une des nombreuses crêtes rocheuses qui marquent la ligne de crête des Montagnes Noires.*

Description

Le Roc'h Veur est un des sommets de la ligne de crête des Montagnes Noires. Cette crête, qui s'étire d'ouest en est sur une trentaine de kilomètres, a pour assise des quartzites qui sont à l'origine d'une succession de roc'h ou chicots rocheux. Le Roc'h Veur est le point culminant d'un sommet boisé qui s'inscrit dans le relief accidenté des Montagnes Noires. Vu depuis le sud-ouest et le sud, ce sommet ne se démarque guère des autres accidents topographiques. Il devient sensiblement plus visible depuis le sud-est, sans pour autant apparaître encore comme un sommet majeur. C'est depuis le nord et notamment depuis Saint-Goazec que le Roc'h Veur prend toute son ampleur. L'effet de montagne barrant le paysage et dominant le bourg est alors saisissant. Cet effet résulte de la présence d'un dénivelé de plus de 120 mètres et du caractère abrupt du versant orienté vers le nord.

En outre, le contraste entre le boisement qui occupe les deux tiers supérieurs du sommet et les espaces agricoles alentour conforte l'effet visuel du sommet.

La zone classée n'a pas fait l'objet d'une délimitation lors de l'instauration de la

protection en 1910. Elle ne concerne a priori que le chicot rocheux situé au point culminant. Il s'agit d'une arête minérale très largement colonisée par la végétation : les mousses et les fougères couvrent les blocs de quartzite; les ronces, les ajoncs et les fougères aigles concurrencent la myrtille et tendent à envahir le site; le tout est dominé par quelques chênes rabougris.



▲ *Mousses, fougères, arbustes et arbres ont colonisé le Roc'h Veur.*

Les abords immédiats du Roc'h Veur sont couverts par un boisement de feuillus. Le hêtre, essence la plus fréquente, est associé au châtaignier et au chêne. Le sous-bois fait bonne place à la myrtille et à quelques houx. Les résineux épars aux abords immédiats de la crête rocheuse (ifs,





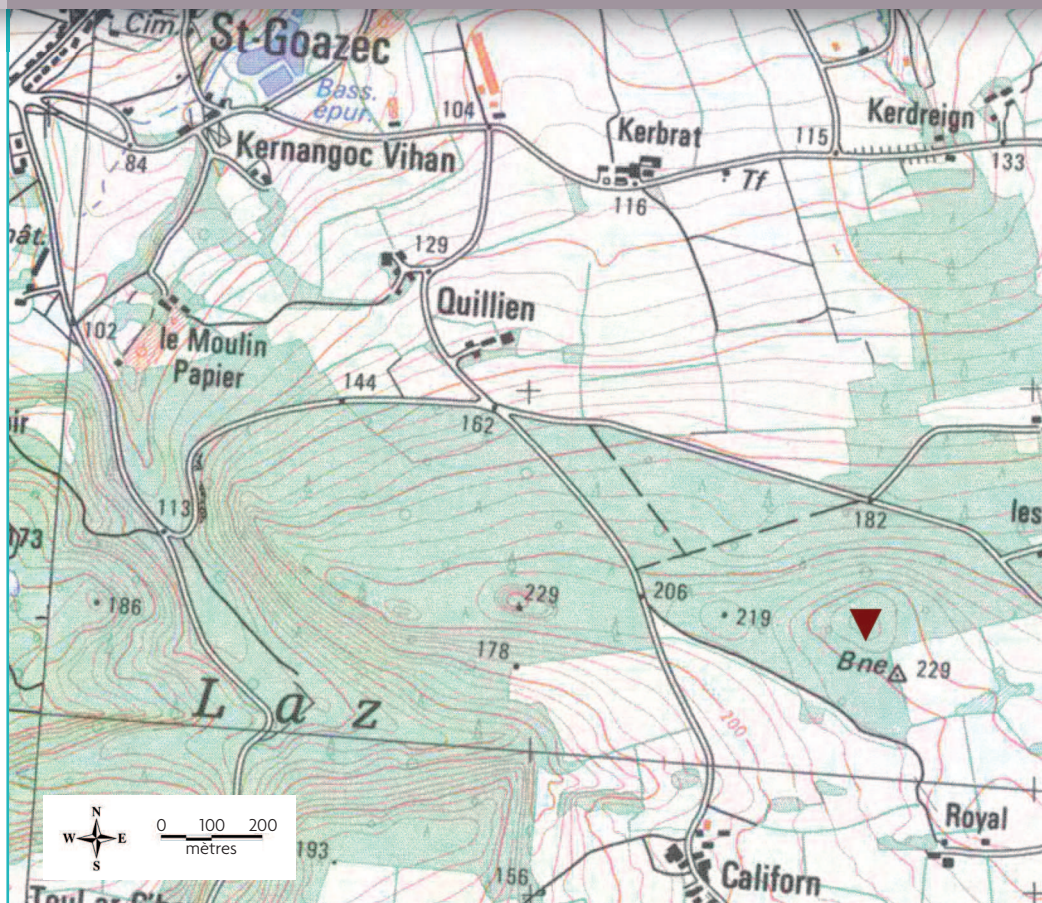
pins) deviennent progressivement dominants lorsqu'on s'en éloigne (sapins, pins). Un chemin longe la lisière du boisement côté sud et passe en contrebas du Roc'h Veur. Il est possible de rejoindre ce dernier en empruntant un petit sentier, de toute évidence peu fréquenté.

Diagnostic

Le Roc'h Veur s'inscrit au sein d'un boisement de feuillus. La dynamique naturelle de la végétation participe à son occultation. Aucune perturbation liée à des aménagements ou à la fréquentation n'est à noter.



▲ Le boisement qui entoure les rochers du Roc'h Veur est dominé par les feuillus.



Enjeux - Orientations

- ▣ Éviter les plantations de résineux en périphérie proche du site.
- ▣ Dégager la végétation au niveau des rochers.



▲ Depuis le bourg de Saint-Goazec, le sommet du Roc'h Veur crée un effet de barrière visuelle.

▶ Depuis le sud-est, le sommet du Roc'h se différencie peu.

